

LA COLONIE NERVienne AUGUSTE, MARTIALE DES VÉTÉRANS DE SÉTIF.

Parmi les inscriptions que j'ai copiées à Sétif au mois d'août 1856, en voici quelques-unes qui ne figurent pas dans le *Recueil des inscriptions romaines de l'Algérie*, par M. Léon Renier, ni dans le supplément d'Orelli.

La première et la plus importante est gravée sur une colonne milliaire d'environ 1 m. 85 c. de hauteur : je l'ai trouvée chez M. Gilberdras, serrurier, rue St. Augustin, maison Dautun. On m'avait promis alors de la faire transporter sur la promenade d'Orléans. J'ignore si elle a enrichi en effet ce musée de l'ancienne métropole Sitifienne ; musée en plein vent, bien entendu, comme la plupart de ceux d'Afrique, où l'on peut bien dire qu'on dépose des monuments antiques, mais où l'on ne saurait certes pas avoir la prétention de les conserver.

Le document épigraphique dont il s'agit se compose de deux parties distinctes, l'une primitive, faite pour le monument ; et d'une seconde ajoutée plus d'un siècle et demi après, par une main fort maladroite en calligraphie lapidaire.

En voici le texte développé :

Imperatorī Caesarī divī Marci Antonīni Pii, Germanici, Sarmatici filio ; divī Commodi fratri ; divī Antonīni pii nepoti ; divī Hadriani pronepoti ; divī Trajani Parthici abnepoti ; divī Nervae adnepoti, — LUCIO SEPTIMIO SEVERO, pio, Pertinaci, Augusto, Arabico, Adiabenico, Parthico Maximo, pontifici Maximo, fortissimo, felicissimo, tribuniciae Potestatis VI, imperatori XII, consuli II, patri patriae ; — et imperatori Caesarī, Lucii Septimii Severi pii, Pertinacis, Augusti, Arabici, Adiabenici, Parthici Maximi, pontificis maximi, fortissimi, felicissimi, filio ; Marci Aurelii Antonini, Germanici, Sarmatici nepoti ; divī Antonīni pronepoti ; divī Antonīni Abnepoti ; divī Trajani parthici, divī Nervae pronepoti
Marco Aurelio Antonino, Augusto, Germanico et Lucio Septimio Ge-

tae nobilissimo Caesari; —Colonia Nerviana Augusta martialis veteranorum sitifensium, pecunia publica :

A Sitifi, mille passuum.....

....FLAVIO CLAUDIO JULIANO

... SEMPER AUGUSTO

N° 1 (Texte).

IMP. CAES. DIVI M. ANTONINI PII GERM. SARM. FILIO
DIVI COMMODI FRATRI DIVI ANTON. PII NEPOTI DIVI HADRIAN
PRONEPOTI DIVI TRANI PART. ABNEPOTI DIVI NERVAE ADNEP.
L. SEPTIMIO SEVERO PIO PERTINACI AVG. ARABICO AZABE
NICO PARTHICO MAXIMO PONTIF. MAXIMO FORTISSI
MO FELICISSIMO TRIB. POT. VI IMP. XII COS. II PP. ET
IMP. CAES. L. SEPTIMI SEVERI PII PERTINACIS AVG. ARABICI
AZABENICI PART. MAX. PONT. MAX. FORTISSIMI FELICISS
IMI. M. AVRELI ANTONINI GERM. SARM. NEP. DIVI ANTO
NIN.. RON.... DIVI ANTONINI ABNEP..... RANI PAR
..T..DIVI N.... ONEP. M. AVRELIO ANTON. AVG. GERM.
.....COL. NER. AVG. MART. VETERANOR
SITIFENS. PP.
A SITIFI M. PASSV....
....VDIO IVLLIANO.....
.....PER AVGVSTO

Le lapicide a été très-avare d'abréviations, car on n'en trouve qu'une seule dans ce long texte : N, I, qui sont liés à la fin de la 2^e ligne.

Il a été moins sobre d'irrégularités : ainsi, à la 3^e ligne, il oublie la syllabe IA, dans *Trajani* ; à la neuvième, il passe le mot *filio*. Ajoutons que, dans le mot *adiabenico*, il substitue deux fois le Z à la syllabe DI, africanisme par lequel il dénote très-clairement son origine. L'existence d'une articulation locale équivalant au *dal* ponctué des Arabes explique son erreur, comme elle explique pourquoi les auteurs européens désignent l'homme des mosquées, qui appelle à la prière tantôt par l'expression *Moueddin* ou par celle de *Mouezzin*, selon qu'ils s'attachent à l'orthographe du mot ou qu'ils ne consultent que la prononciation de certains pays musulmans (1).

(1) L'inscription 492 du supplément d'Orelli offre aussi la leçon *aza-benico*, dans une dédicace au même souverain. Le n° 3274 de M. Léon Renier est une autre dédicace à Sévère, semblable à la première partie de la nôtre.

Les indications chronologiques que cette dédicace contient permettent de la dater avec une assez grande précision : celle qui est relative à la puissance tribunitienne nous amène à 198-199, époque où Sévère guerroyait chez les Parthes et gagnait le surnom de *grand parthique* qui figure sur notre inscription et que le sénat lui vota en 198, en y ajoutant le triomphe. Ce surnom ne fut mis sur ses monuments que l'année suivante (199). En tenant compte de cette circonstance et de la lenteur des communications à cette époque, on est amené à penser que notre épigraphe doit être de l'an 199 de J. C.

Le nom de *Geta*, qui correspondait au passage martelé de la douzième ligne, aura été effacé après le meurtre de ce prince par son frère *Caracalla*, qui est désigné par les noms très-usurpés de *Marc Aurèle Antonin*, sur les médailles et les inscriptions.

L'inscription primitive se termine par l'indication A SITIFI M. PASSV... La fin de la ligne était complètement fruste, mais les lettres V M se suppléent tout naturellement. Il n'est pas aussi facile de décider s'il y avait un chiffre à la suite et quel il était. Quand j'ai vu cette colonne, dans l'excavation même qu'on avait faite pour la mettre au jour, elle m'a paru être à sa place primitive. Dans cette hypothèse, le point de départ des évaluations milliaires aurait dû être au centre de la citadelle. Je me hâte d'ajouter qu'en l'absence de mesures exactes, je ne propose ici que de simples conjectures.

La deuxième inscription a été gravée très-grossièrement, bien longtemps après l'autre, entre les années 360 et 363; on peut même dire entre 361 et 363, car si Julien fut acclamé empereur par son armée dès 360, il ne fut reconnu en cette qualité par le sénat que l'année suivante. D'ailleurs, le *notarius* ou secrétaire d'état Gaudentius, envoyé en Afrique par Constance pour empêcher les troupes de Julien d'y pénétrer, s'acquitta si bien de sa mission, que l'autorité de ce dernier prince ne fut officiellement reconnue dans ce pays qu'après la mort de son prédécesseur (3 novembre 361).

L'avènement de Julien fut bien accueilli en Afrique, même par les Indigènes, au moins en Mauritanie; puisque des tribus de cette province, tribus voisines de l'Atlas, dit Lebeau (T. 2, p. 409), lui envoyèrent des ambassades pour le féliciter.

Toutes ces circonstances réunies portent à croire que l'addition épigraphique qui nous occupe en ce moment est, au plus tôt, de

l'an 361. Elle ne peut guère dépasser 363, année de la mort de ce prince.

Quant à l'addition en elle-même, la grossièreté des caractères dénote, comme nous l'avons déjà dit, une main complètement inhabile. C'est probablement l'œuvre de quelque soldat gaulois en garnison à Sitifis, un parisien, peut-être, qui aura voulu consacrer ce souvenir au général en chef des Gaules, si longtemps habitant du palais des Thermes, à Lutèce. En tous cas, c'est évidemment une œuvre privée et non point une dédicace officielle.

Voici un autre monument épigraphique que je donnerai sans aucun commentaire, parce qu'il était d'une lecture si difficile, à cause du mauvais état de la pierre, qu'il m'est impossible de garantir l'exactitude de ma copie. Cette inscription est gravée dans un cadre sur un de ces blocs cubiques si connus des archéologues.

N° 2

IMP. CAES. M CLODIO L...
NIO MAXIMO PIO FELI
CI AVG. PONT. MAX. TRIB.
POT. COS. I..... COS....
IMP. CAES. DC
NOB. A/...
AVG

N° 3

(Fragment de colonne milliaire)

.....
VI NERVAE ADNEPOT. M AV
RELIO ANTONINO AVG. FIL.
(martelé) COL.
AVG. MART. VETER. SIT.
A SITIFI M. P.

I

N° 4

(Fragment de dédicace)

AVREL. . . O ANTO
NINO CA.... P. M. AV.
RELI ANTONINI AVG.
PP. FIL. COL. SITIFIS DD
PP.

Cette inscription est dans le recueil épigraphique de M. Léon Renier. Je ne la reproduis ici que parce qu'il manque la dernière ligne, P.P. (pecunia publica), dans la copie fournie à ce savant.

N° 5

Je ne donnerai pas ici cette inscription de colonne milliaire, parce qu'elle est sous le n° 3275 dans le recueil de M. L. Renier. Je ferai seulement observer que les personnes qui en ont fourni la copie à cet épigraphiste ont négligé de reproduire l'espèce de griffonnage lapidaire qui se trouve immédiatement au-dessous, à droite du chiffre itinéraire, et qui se compose des lettres suivantes, très-grossièrement gravées :

A P A P M

P F A

Ces lettres ont-elles été omises par les auteurs des copies qui ont servi à M. Léon Renier, ou les a-t-on ajoutées depuis leur travail ? Dans ce dernier cas, leur présence s'expliquerait par quelque tentative de mystification à l'adresse des épigraphistes. Ce serait là un nouvel inconvénient des musées en plein air qui, non-seulement livrent les monuments antiques aux intempéries des saisons, aux mutilations des modernes vandales, mais qui les exposent aussi aux altérations des loustics plus ou moins lettrés.

Toutefois, ce doute ne doit pas atteindre l'addition à notre inscription n° 1 ; car ce dernier monument venait d'être découvert dans la cour d'une maison particulière ; et, quand je l'ai vu, il n'était pas encore sorti du trou dans lequel il avait été trouvé enfoui.

A. BERBUGGER.

Nous ajouterons aux inscriptions de Sétif qu'on vient de lire, celles-ci que M. Fournier a copiées, à diverses époques, dans cette ville ou aux environs et dont on doit la communication à M. Cherbonneau.

N° 1 (1).

D M

MVLPIVS

MVTRARPIVS

VIXIT ANNIS

LXX HES

« Aux dieux mânes, Marcus Ulpius Mutrar, pieux, a vécu 70 ans.
» Il gît ici. »

Près de Sétif, sur la route de Constantine.

Cette épigraphe figure dans les *Inscriptions romaines de l'Algérie*, par M. Léon Renier, sous le n° 3417 ; mais avec cette différence de lecture : L. Renier, à la 3^e ligne : M.VIRAR ; Fourtier : MVTRAR, nom appartenant à la langue des indigènes.

N° 2 (2).

IMPCAESMAV AC

PVPIF INIOM...I

RIOFELICIAVCRONIF

MAXI...IBPOTE PPC S

ROC DSEF....

IMRCAES...AEHO

CALVIARIR INO

PI e LL·ICIAVCPSNTI

M'XTRIR POSI ICS

P POCOS ET....

M ANTONIO CODIANO

NORI II·SIMCCNESARF

AVC PAV ON XORWO

C C R DMNOKVMRES

NERVAVCMAKTVI II

Dans une fondation de la ville de Sétif ; copiée en 1846.

(1) Pierre longue, cassée en haut et en bas, surmontée d'un fronton triangulaire aigu ; deux rosaces entre deux colonnes, au-dessous du fronton, l'une au-dessus de l'autre et rattachées par un appendice. Sous l'épigraphe, qui est gravée dans un cadre formé d'un double filet, deux feuilles espacées, mais unies par une ligne sinueuse qui va de l'une à l'autre. Ce sont peut-être deux cœurs dont les appendices supérieurs se rejoignent. — *N. de la R.*

(2) Bloc carré-long à moulure au bord. Ce paraît être une dédicace à Pupienus, à Balbinus et à Gordien III ; mais le texte est trop altéré dans

N° 3 (1).

PALIVS-P H-PAPRIA
SATVRNINVS OMNIBVS
HONORIBVS-FVNCTVS-
VIOTORINA MARITO-KARISSIM
A-PCIXXXXV

Dans l'intérieur du camp romain de Sétif; copié par M. Fourtier, en 1843.

N° 4.

MCAESMCLODIO I
NIOM AXIMOP
CIAVC PONTIMAXIR
RO OS
IMPC AESDON
NORA
AVC

Dans les fouilles du rempart. — Copié par M. Fourtier, en 1844.

N° 5.

D M S
SPECA EVI
ECLAVDIPI
VIXTANIIDIS
IXXC REQOE
C IES' SETB

Dans le camp. — Copié, en 1845, par M. Fourtier.
Gravé sur une pierre circulaire avec rebord saillant.

la copie pour qu'on puisse rien affirmer. Ainsi, par exemple, il est évident, en s'appuyant sur les formules connues, qu'il faut lire à partir de la 3^e ligne: PIO FELICI AVG. PONTIF. MAXIM. TRIB. POTEST. P.P. COS. PROCOS. ET, etc. — *N. de la R.*

(1) Nous proposons de lire: *Publius Aelius, Publii filius, Papiria, Saturninus, omnibus honoribus functus. Victorina marito karissimo. Anno provinciae CLXXXV*, et de traduire: « Publius Aelius, fils de Publius, » de la tribu Papiria, surnommé Saturninus, ayant passé par tous les » honneurs (municipaux ?) Victorina à son très-cher mari. L'année provinciale 195 (234 de J.-Ch.). » A la 1^{re} ligne P, I et R, I sont liés, et M, A, à la 4^e. — *N. de la R.*

N° 6 (1).
MEMORIAE
PLACIDAE
VINCENT
VS PATER

Dans les fondations de la chapelle de Sétif. — Copié, en 1846,
par M. Fourtier.

N° 7 (2).

D
DOR
VIXIT XV
HES
I·AVRELIVS AMARVS
PATEREILIAFDVICIS
ET HISSIMAE

Dans le camp. — Copié, en 1844, par M. Fourtier.

N° 8 (3).
DLLWXOXTREV
NSVRMLOK
RRAMXIKT

Dans les restes d'un temple, sur l'oued Bou-Selam, à trois lieues
de Sétif. — Copié par M. Fourtier, en 1845.

N° 9.
ANISEIV...
IFATRT...

Dans le camp, à Sétif, à côté de l'inscription publiée par
M. L. Renier, sous le n° 3322.

(1) Cette inscription paraît devoir être lue: *Memoriae Placidae. Vincentius, pater.*

La pierre est arrondie par le haut, et le cadre où se trouve l'inscription est formé par un double filet. — *N. de la R.*

(2) Nous lisons ainsi cette épigraphe: « D. m. s. Dor... vixit annis » quindecim. Hic est sita. Marcus Aurelius Amarus, filiae dulcissimæ et » piissimæ. » — *N. de la R.*

(3) Gravée dans un petit cadre à double filet sur une assez forte pierre. Aucun point ni autre signe séparatif ne distingue les mots entr'eux.

N° 10.
AVRELIV...
MADSVN...

Sétif.

N° 11.
SDIVIVLT...
MANTIT...

Sétif.

Pierres trouvées dans le camp. — Copie de M. Fournier, en 1844.

N° 12.
DIVIHAS...
C-PONTM...

Dans le camp. — Copié par M. Fournier, en 1844 (1).

N° 13.
IMP-II
TANTTL
ECR-DEC
ANNI-F-SFVA

Colonne brisée; dans l'intérieur du camp, à Sétif. — Copié par M. Fournier, en 1845.

N° 14 (2).
IYCIOIVI COSI
PLTEA-SIRAT
GIMINA S-
ANNO-AA
HOSPIL

Sétif.

Dans l'intérieur du camp. Colonne brisée. — Copié par M. Fournier, en 1845.



(1) Les épigraphes ci-dessus, numérotées 9, 10, 11, 12, paraissent provenir d'une même inscription.

(2) Gravé assez grossièrement sur une pierre brisée tout autour.